



Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~666~~ AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPM/2023 DU ~~25~~ JUIN 2023
passé en procédure D'urgence POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A ABONG-MBANG DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023

1. Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2023, le Préfet du Département du Haut-Nyong, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Haut-Nyong à Abong-Mbang Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Arrondissement	Montant prévisionnel (F.CFA TTC)	Imputation
01	Construction de la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Haut-Nyong	Abong-Mbang	45 000 000	57 31 659 01 451210 523112 951

1- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassements ;
- Fondation, Maçonneries ;
- Charpente, couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Crépissage et Peinture ;
- VRD.

2. Délai d'exécution Le délai d'exécution des travaux est de **six (06) mois.**

3. **Allotissement** L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.
4. **Coût prévisionnel** le coût prévisionnel d'exécution est de Quarante-cinq Millions (**45 000 000**) F. CFA TTC
5. **Participation et origine** La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), objet de la pièce N° 03 du présent dossier d'appel d'offres (DAO).
6. **Financement** Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public exercice 2021, imputation budgétaire : 57 31 659 01 451210 523112 951

7. **Caution de Soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission égale à 1% du montant TTC établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, et précisant le montant de **quatre cent cinquante MILLE (450 000) francs CFA**, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

8. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), dès publication du présent avis.

9. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette des finances d'Abong-Mbang.

10. **Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé, dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), au plus tard le ~~14-Sept~~ 2023 à **10H00**, et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~6667~~/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPM/2023 DU**25 AOUT 2023**
Passé en procédure d'urgence POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A
ABONG-MBANG DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST
FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

11. **Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Lesdites pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la

date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du RPAO sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps portera sur les pièces Administratives, les Offres techniques et financières aura lieu dans la salle des conférences des Services de la Préfecture du Haut-Nyong, le ~~14 Septembre~~ **2023 à 11H00**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut-Nyong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires : ils sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement de délais accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
2. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
3. Absence de plus de 20% de sous-détails des prix unitaires ;
4. Note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances) et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
2. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
3. Chiffre d'affaires des trois (03) dernières années ;
4. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 (dix) millions de francs CFA ;
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
7. Matériels essentiels (camion benne, petit outillage de chantier, véhicule de liaison) ;
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie d'exécution des travaux, planning d'exécution des travaux, dispositions prévues pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la sécurité du chantier) ;
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme et remplissant les capacités techniques requises et évaluée la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat Particulier du Préfet, tél : 673 553 718), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics d'Abong-Mbang.

17. Lutte Contre la Corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

Abong-Mbang, le 25 AOUT 2023

LE PREFET DEPARTEMENT DU HAUT NYONG,
-Autorité contractante-



MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND
ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL
HORS ECHELLE

COPIE:

- DDMINMAP/HN
- DDMINEPIA/HN /CHEF SERVICE
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PDT/CDPM/HN (POUR INFO)
- SOPECAM (POUR PUBLICATION)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVE